

## SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

- AOUT 2023 -

La situation des charges et ressources du Trésor (SCRT) est le document statistique qui présente, au nom du Ministère de l'Economie et des Finances, les résultats de l'exécution des prévisions de la loi de finances avec une comparaison par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente. Pour rappel, alors que la situation produite par la TGR a un caractère fondamentalement comptable, la SCRT appréhende, comme le préconisent les normes internationales en matière de statistiques des finances publiques, les transactions économiques réalisées au cours d'une période budgétaire en décrivant, en termes de flux, les recettes ordinaires, les dépenses ordinaires, les dépenses d'investissement, le déficit budgétaire, le besoin de financement et les financements mobilisés pour la couverture de ce besoin.

L'exécution de la loi de finances (LF) au cours des huit premiers mois de l'année en cours se déroule dans un contexte marqué par le ralentissement de l'inflation, tout en restant à des niveaux élevés et ce, malgré le reflux des cours des matières premières et de l'orientation restrictive de la politique monétaire. En dépit de ce contexte, l'activité économique s'est accélérée, sous l'effet notamment d'une amélioration relative de la valeur ajoutée agricole et le maintien de la dynamique haussière des activités non agricoles.

La situation des charges et ressources du Trésor à fin août 2023 fait ressortir un déficit budgétaire de 41,6 MM.DH, contre 30,3 MM.DH un an auparavant. Cette évolution recouvre une augmentation des dépenses globales (+21,5 MM.DH) plus importante que celle des recettes (+10,2 MM.DH).

### RECETTES

#### Comportement favorable des recettes fiscales...

Les recettes ont enregistré, sur une base nette des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, un taux de réalisation de 65,1% par rapport aux prévisions de la LF. Comparativement à fin août 2022, ces recettes ont affiché une hausse de près de 10,2 MM.DH ou 5,3%.

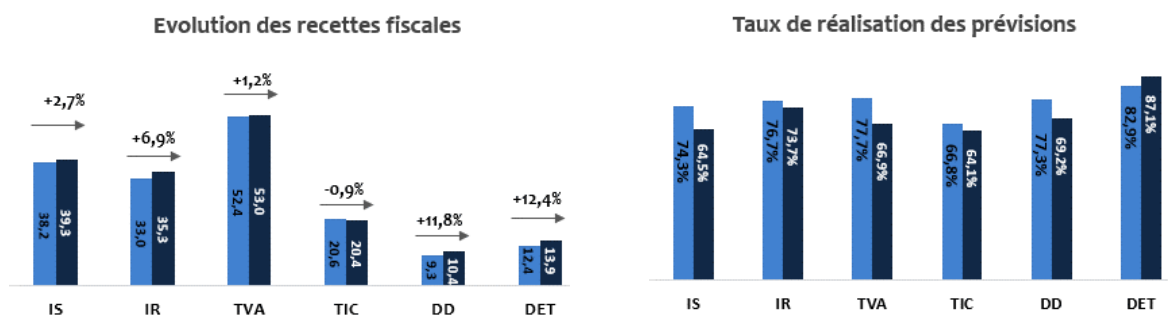
Les recettes fiscales ont affiché un taux de réalisation de 68,4%. Par rapport à fin août 2022, leur progression s'est élevée à 7 MM.DH ou 4,2%. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, y compris la part supportée par les collectivités territoriales, se sont situés à près de 9 MM.DH contre près de 9,4 MM.DH un an auparavant.

Par nature d'impôt et de taxe, les principales évolutions ayant caractérisé les recettes fiscales à fin août 2023, par rapport aussi bien aux prévisions de la LF 2023 qu'aux réalisations de la même période de l'année 2022, se présentent comme suit :

- L'IS a enregistré un taux de réalisation de 64,5% et une légère augmentation de 1 MM.DH (+2,2%). Cette évolution s'explique notamment par une amélioration des recettes issues des deux acomptes (+780 M.DH), de l'IS sur les produits de placements à revenu fixe (+553 M.DH) et du contrôle fiscal (+649 M.DH), laquelle a largement résorbé la baisse du complément de régularisation (- 1,1 MM.DH) ;
- L'IR a affiché un taux de réalisation de 73,7% et une hausse de 2,3 MM.DH (+6,9%), reflétant essentiellement l'amélioration des recettes générées par l'IR sur salaires (+1,6 MM.DH) ;
- Le taux de réalisation de la TVA à l'intérieur s'est situé à 72,8%. Les recettes à ce titre ont progressé de 2,6 MM.DH (+16,4%), reflétant notamment la reprise des dépenses

de consommation des ménages. Cette évolution de la TVA à l'intérieur recouvre une hausse des recettes brutes de près de 1,9 MM.DH, conjuguée à une baisse des remboursements de 685 M.DH ;

- La TVA à l'importation, quant à elle, a affiché un taux de réalisation de 64,1% et une baisse de près 2 MM.DH (-5,3%) et ce, en relation notamment avec les mesures prises en faveur du secteur agricole ;
- Les taxes intérieures de consommation ont enregistré un taux de réalisation de 64,1% et un léger recul de 193 M.DH (-0,9%). Cette évolution reflète notamment la baisse des TIC sur les produits énergétiques (-257 M.DH) et, dans une moindre mesure, de celles appliquées sur les tabacs (-31 M.DH) ;
- Les droits de douane ont été réalisés à hauteur de 69,2% et ont marqué une hausse de 1,1 MM.DH (+11,8%) ;
- Le taux de réalisation des recettes au titre des droits d'enregistrement et de timbre s'est établi à près de 87,1%. Ces recettes ont progressé de 1,5 MM.DH (+12,4%), dont près de 1,2 MM.DH est attribué aux droits d'enregistrement.



Les recettes non fiscales, pour leur part, se sont établies à près de 26,3 MM.DH, dont :

- 9,8 MM.DH au titre des recettes en provenance des établissements et entreprises publics, dont près de 6 MM.DH versés par l'OCP, 2,5 MM.DH par l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie et 690 M.DH par Bank Al-Maghrib.
- 9 MM.DH au titre des « financements innovants ».
- 5,5 MM.DH au titre des « produits divers » des ministères.
- 1,2 MM.DH au titre des fonds de concours.

## DEPENSES

### Exécution maitrisée des dépenses globales...

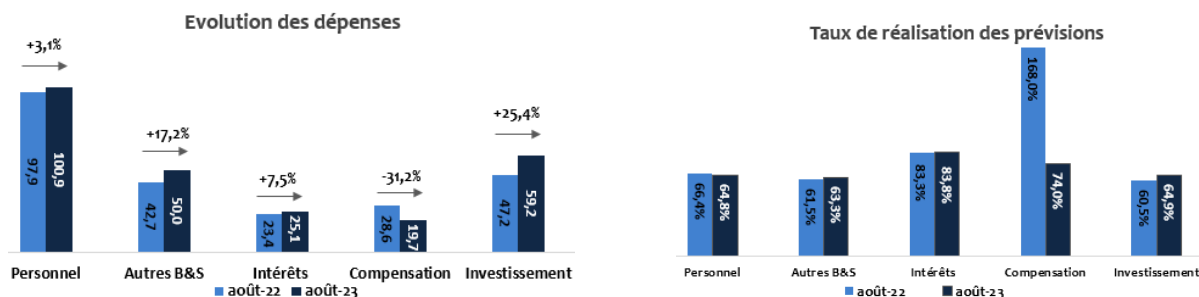
Les dépenses ordinaires se sont établies à 195,8 MM.DH, enregistrant un taux de réalisation de 67,2%. Par rapport à fin août 2022, ces dépenses ont progressé de 3,2 MM.DH, recouvrant, d'une part, une hausse des dépenses au titre des « biens et services » (+10,3 MM.DH) et des intérêts de la dette (+1,7 MM.DH) et, d'autre part, un repli des charges de la compensation (-8,9 MM.DH).

- L'exécution des dépenses de « biens et services » est marquée par un taux de réalisation de 64,8% des dépenses de personnel et de 63,3% des dépenses afférentes aux « autres biens et services ». Ces dépenses ont progressé de près de 3 MM.DH et 7,3 MM.DH, respectivement.
- Les intérêts de la dette ont affiché un taux de réalisation de 83,8%. Leur augmentation par rapport à la même période de l'année précédente, soit +1,7 MM.DH, est attribuable principalement aux intérêts de la dette extérieure (+1,8 MM.DH), ceux afférents à la dette intérieure ayant quasiment stagné (-23 M.DH).
- Les charges de la compensation sont estimées à 19,7 MM.DH, enregistrant un taux de réalisation de 74%. Ces charges recouvrent près de 11,5 MM.DH pour le gaz butane, 3,9 MM.DH pour le sucre, 3,2 MM.DH pour la farine nationale et 1 MM.DH

au titre des subventions accordées aux professionnels du secteur du transport. La charge au titre du gaz butane a affiché une baisse de 4,2 MM.DH par rapport à fin août 2022, traduisant une évolution à la baisse du cours international de cette matière et l'appréciation du dirham par rapport au dollar.

Ces évolutions des recettes et des dépenses ordinaires font ressortir un solde ordinaire positif de 7,8 MM.DH, contre 715 M.DH à fin août 2022.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, les émissions à ce titre ont atteint 59,2 MM.DH, affichant un taux de réalisation de 64,9% et une progression de 12 MM.DH (+25,4%) comparativement à la même période de l'année 2022.



## COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

**Un solde excédentaire des comptes spéciaux du Trésor ...**

Les comptes spéciaux du Trésor ont dégagé un solde excédentaire de près de 9,8 MM.DH, contre 16,2 MM.DH à fin août 2022.

Les ressources des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte d'un montant de 6,8 MM.DH correspondant au produit de la Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et revenus, affecté au Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale, contre 6,4 MM.DH un an auparavant.

## FINANCEMENT

**Un besoin de financement couvert principalement par le recours au marché domestique ...**

Compte tenu de ces évolutions et d'une réduction des opérations en instance de près de 10,2 MM.DH, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un besoin de financement de l'ordre de 51,8 MM.DH.

Ce besoin, augmenté des amortissements au titre de la dette pour un montant de 180,1 MM.DH, dont 173,3 MM.DH au titre de la dette intérieure, s'est traduit par un besoin de financement brut de 231,9 MM.DH. Le niveau observé des amortissements au titre de la dette intérieure reflète la concentration des émissions intervenues, à la fin de l'année 2022 et au début de 2023, sur les maturités à court terme, reflétant notamment la préférence des investisseurs pour ces maturités dans un contexte marqué par une anticipation de hausse des taux d'intérêt.

Les financements mobilisés se sont élevés à près de 254,4 MM.DH, dont près de 210,9 MM.DH sur le marché intérieur et 38,9 MM.DH au titre des tirages extérieurs y compris 25,8 MM.DH mobilisés sur le marché financier international.

L'excédent des ressources mobilisées constitue un matelas pour préparer la couverture des tombées importantes de la dette du Trésor issues des émissions à court terme susvisées.

La constitution de ce matelas s'inscrit dans le cadre de la gestion proactive de la dette, dont l'objectif est de réduire le risque de refinancement dans un contexte de volatilité des conditions de financement sur le marché intérieur. L'excédent de trésorerie fait l'objet d'opérations de placement dans le cadre de la gestion active de la trésorerie, afin d'optimiser le coût de financement des besoins du Trésor.

**SITUATION PROVISOIRE DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR**  
(Recettes nettes et hors TVA des Collectivités territoriales)

En M.DH

	Août	Loi de finances	Août	Août 2023 / Août 2022		Taux de réalisation
	2022	2023	2023	en %	en valeur	en %
<b>I - RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>193 337</b>	<b>312 721</b>	<b>203 545</b>	<b>5,3%</b>	<b>10 208</b>	<b>65,1%</b>
<b>RECETTES ORDINAIRES (hors Cession de participations de l'Etat)</b>	<b>193 337</b>	<b>307 721</b>	<b>203 545</b>	<b>5,3%</b>	<b>10 208</b>	<b>66,1%</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>167 476</b>	<b>255 273</b>	<b>174 499</b>	<b>4,2%</b>	<b>7 023</b>	<b>68,4%</b>
- Impôts directs	72 824	113 165	76 776	5,4%	3 952	67,8%
- Impôts indirects	73 005	111 143	73 438	0,6%	433	66,1%
- Droits de douane	9 291	15 019	10 390	11,8%	1 100	69,2%
- Enregistrement et timbre	12 356	15 947	13 894	12,4%	1 538	87,1%
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>23 408</b>	<b>54 148</b>	<b>26 250</b>	-	<b>2 842</b>	<b>48,5%</b>
- Recettes en provenance des établissements et entreprises publics	7 111	19 464	9 824	-	2 713	50,5%
- Autres recettes	16 297	29 684	16 426	-	129	55,3%
- Cession de participations de l'Etat	0	5 000	0	-	0	0,0%
<b>Recettes de certains CST</b>	<b>2 453</b>	<b>3 300</b>	<b>2 796</b>	-	<b>343</b>	<b>84,7%</b>
- Fonds de soutien des prix	240	600	270	-	30	45,0%
- Fonds spécial routier	2 213	2 700	2 526	-	313	93,6%
<b>II - DEPENSES GLOBALES y compris SEGMA et CST</b>	<b>223 588</b>	<b>378 396</b>	<b>245 121</b>	<b>9,6%</b>	<b>21 533</b>	<b>64,8%</b>
<b>DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>192 622</b>	<b>291 458</b>	<b>195 781</b>	<b>1,6%</b>	<b>3 159</b>	<b>67,2%</b>
<b>Biens et services</b>	<b>140 648</b>	<b>234 912</b>	<b>150 986</b>	<b>7,4%</b>	<b>10 338</b>	<b>64,3%</b>
Personnel	97 948	155 794	100 944	3,1%	2 996	64,8%
Autres biens et services	42 700	79 117	50 042	17,2%	7 342	63,3%
<b>Dettes publiques (1)</b>	<b>23 381</b>	<b>29 966</b>	<b>25 123</b>	<b>7,5%</b>	<b>1 742</b>	<b>83,8%</b>
Intérieure	20 395	23 291	20 372	-0,1%	-23	87,5%
Extérieure	2 986	6 675	4 751	59,1%	1 765	71,2%
<b>Compensation (2)</b>	<b>28 593</b>	<b>26 580</b>	<b>19 672</b>	<b>-31,2%</b>	<b>-8 921</b>	<b>74,0%</b>
<b>SOLDE ORDINAIRE</b>	<b>715</b>	<b>21 264</b>	<b>7 764</b>	-	<b>7 049</b>	<b>36,5%</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>47 174</b>	<b>91 138</b>	<b>59 151</b>	<b>25,4%</b>	<b>11 977</b>	<b>64,9%</b>
dont Fonds spécial routier	1 551	2 700	2 104	-	-	77,9%
<b>SOLDE DES CST (3)</b>	<b>16 208</b>	<b>4 200</b>	<b>9 811</b>	<b>-39,5%</b>	<b>-6 397</b>	<b>233,6%</b>
<b>DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL</b>	<b>-30 251</b>	<b>-65 674</b>	<b>-41 576</b>	-	<b>-11 325</b>	<b>63,3%</b>
<b>VARIATION DES OPERATIONS EN INSTANCE</b>	<b>-3 608</b>		<b>-10 181</b>		<b>-6 573</b>	
<b>BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>-33 860</b>	<b>-65 674</b>	<b>-51 758</b>	<b>52,9%</b>	<b>-17 898</b>	<b>78,8%</b>
<b>FINANCEMENT INTERIEUR</b>	<b>26 535</b>	<b>13 142</b>	<b>19 609</b>		<b>-6 927</b>	<b>149,2%</b>
Endettement intérieur	14 166		40 006		25 840	
Autres opérations	12 369		-20 398		-32 767	
<b>FINANCEMENT EXTERIEUR</b>	<b>7 324</b>	<b>52 532</b>	<b>32 149</b>		<b>24 825</b>	<b>61,2%</b>
Tirages	13 566	60 000	38 948		25 382	64,9%
Amortissements	-6 242	-7 468	-6 799		-557	91,0%

(1) Les intérêts au titre de la dette intérieure sont présentés nets des recettes en atténuation des dépenses de la dette.

(2) Il s'agit des charges dues et non des paiements.

(3) Les dons CCG ont été reclassés parmi les recettes non fiscales.

DETAIL DES RECETTES ORDINAIRES

En M.DH

	Août	Loi de finances	Août	Août 2023 / Août 2022		Taux de réalisation
	2022	2023	2023	en %	en valeur	en %
<b>RECETTES FISCALES</b>	<b>167 476</b>	<b>255 273</b>	<b>174 499</b>	<b>4,2%</b>	<b>7 023</b>	<b>68,4%</b>
<b>Impôts directs</b>	<b>72 824</b>	<b>113 165</b>	<b>76 776</b>	<b>5,4%</b>	<b>3 952</b>	<b>67,8%</b>
Taxe professionnelle	72	128	81	12,5%	9	63,2%
Impôt sur les sociétés (I.S)	38 227	60 914	39 273	2,7%	1 046	64,5%
Impôt sur le revenu ( I.R)	33 021	47 931	35 312	6,9%	2 291	73,7%
Contribution sociale de solidarité sur les bénéfices	5	0	11	-	6	-
Taxe d'habitation	9	14	8	-11,1%	-1	58,3%
Majorations	1 098	3 349	1 348	22,8%	250	40,3%
Taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique	363	800	700	-	337	87,5%
Autres impôts directs	29	30	43	48,3%	14	145,2%
<b>Impôts indirects</b>	<b>73 005</b>	<b>111 143</b>	<b>73 438</b>	<b>0,6%</b>	<b>433</b>	<b>66,1%</b>
<b>Taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A)</b>	<b>52 423</b>	<b>79 330</b>	<b>53 050</b>	<b>1,2%</b>	<b>626</b>	<b>66,9%</b>
(Intérieure)	15 694	25 113	18 275	16,4%	2 581	72,8%
(Importation)	36 729	54 217	34 775	-5,3%	-1 955	64,1%
<b>Taxe intérieure de consommation (T.I.C)</b>	<b>20 582</b>	<b>31 813</b>	<b>20 389</b>	<b>-0,9%</b>	<b>-193</b>	<b>64,1%</b>
(Tabacs)	7 970	12 500	7 939	-0,4%	-31	63,5%
(Produits énergétiques)	10 878	16 602	10 621	-2,4%	-257	64,0%
(Autres)	1 734	2 711	1 828	5,5%	95	67,4%
<b>Droits de douane (D.D)</b>	<b>9 291</b>	<b>15 019</b>	<b>10 390</b>	<b>11,8%</b>	<b>1 100</b>	<b>69,2%</b>
<b>Enregistrement et timbre (D.E.T)</b>	<b>12 356</b>	<b>15 947</b>	<b>13 894</b>	<b>12,4%</b>	<b>1 538</b>	<b>87,1%</b>
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>23 408</b>	<b>54 148</b>	<b>26 250</b>	<b>12,1%</b>	<b>2 842</b>	<b>48,5%</b>
- Recettes en provenance des établissements et entreprises publics	7 111	19 464	9 824	38,2%	2 713	50,5%
- Autres recettes	16 297	29 684	16 426	0,8%	129	55,3%
- Cession de participations de l'Etat	0	5 000	0	-	0	0,0%
<b>Recettes de certains CST</b>	<b>2 453</b>	<b>3 300</b>	<b>2 796</b>	<b>14,0%</b>	<b>343</b>	<b>84,7%</b>
Fonds de soutien des prix	240	600	270	12,5%	30	45,0%
Fonds spécial routier	2 213	2 700	2 526	14,1%	313	93,6%
<b>RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>193 337</b>	<b>312 721</b>	<b>203 545</b>	<b>5,3%</b>	<b>10 208</b>	<b>65,1%</b>
<b>RECETTES ORDINAIRES (Hors Cession de   participations de l'Etat)</b>	<b>193 337</b>	<b>307 721</b>	<b>203 545</b>	<b>5,3%</b>	<b>10 208</b>	<b>66,1%</b>